

**« NE JUGEZ POINT... »**

**« Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés. Car on vous jugera du jugement dont vous jugez, et l'on vous mesurera avec la mesure dont vous mesurez... » Matt 7:1-2.**

Alors qu'il passait en un certain lieu, Jésus, dit l'Écriture, vit un aveugle de naissance, et ses disciples lui firent cette question : « Rabbi, qui a péché, cet homme ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ? Jésus répondit : Ce n'est pas que lui ou ses parents aient péché ; mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui... » Jean 9:1-3. Il ressort de ces paroles que l'inclination à juger est le propre du cœur humain. Tout homme, le meilleur soit-il, le plus spirituel même, connaît ce penchant au jugement. En effet, à toute épreuve, à tout accident, à toute maladie, il doit y avoir, pense-t-on, une cause répréhensible, une faute ou un péché caché. Or, Jésus ne dit pas que la cécité de cet homme, précisément, était la conséquence directe d'un péché quelconque, aussi en montra-t-Il, non pas la cause, mais, bien plutôt, le but qui était de « manifester les œuvres de Dieu... », et cela en le guérissant et en lui accordant, d'abord la lumière naturelle à ses yeux : Jean 9:7, puis, ensuite et surtout la lumière spirituelle à son âme : Jean 9:37-38.

L'émotion même, à la nouvelle d'un fait dramatique, peut renfermer un jugement inconscient. À des personnes qui racontèrent à Jésus ce qui était arrivé à des Galiléens, dont Pilate avait mêlé le sang à celui de leurs sacrifices, Jésus leur répondit : « Croyez-vous que ces Galiléens fussent de plus grands pécheurs que tous les autres Galiléens, parce qu'ils ont souffert de la sorte ? Non, je vous le dis. Mais si vous ne vous repentez, vous périrez tous également... » Luc 13:1-3. Jésus n'avait pas besoin d'interroger ceux qui lui rapportaient cette nouvelle, pour savoir ce qui était en eux ; et, pour bien montrer qu'Il connaissait leurs cœurs, Jésus ajouta : « Ou bien, ces dix-huit personnes sur qui est tombée la tour de Siloé et qu'elle a tuées, croyez-vous qu'elles fussent plus coupables que tous les autres habitants de Jérusalem ? Non, je vous le dis. Mais si vous ne vous repentez, vous périrez tous également... » Luc 13:4-5. Nous savons, en effet, qu'à la nouvelle d'un événement douloureux, ou d'une épreuve, la compassion humaine cède vite la place à l'interrogation, puis l'interrogation au soupçon, et, enfin, le soupçon au jugement. Ainsi par sa réponse, Jésus révéla, et annula, en même temps, tout jugement ou toute critique qui eût pu s'élever dans les cœurs.

Que sommes-nous pour juger autrui, quand les anges eux-mêmes s'en gardent ? En effet, l'apôtre Pierre écrit au sujet des hommes impies : « ... Audacieux et arrogants, ils ne craignent pas d'injurier les gloires, tandis que les anges, supérieurs en force et en puissance, ne portent pas contre elles des jugements injurieux devant le Seigneur... » II Pier 2:10-11, et cela même à l'égard de Satan, une gloire déchue, mais une gloire toujours. En effet, lorsque l'archange Michel, dit l'Écriture : « ... contestait avec le diable et lui disputait le corps de Moïse, il n'osa pas porter contre lui un jugement injurieux, mais il dit : Que le Seigneur te réprime... ! » Jude 1:9. Ainsi, Dieu, à cause de Son infinie Miséricorde qui accompagne Sa Justice parfaite, s'est fait connaître d'abord comme Celui qui ne juge pas, selon qu'il est écrit : « Le Père ne juge personne, mais il a remis tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils n'honore pas le Père qui l'a envoyé... » Jean 5:22-23. Et le Fils Lui-même de révéler : « Si quelqu'un entend mes paroles et ne les garde point, ce n'est pas moi qui le juge ; car je suis venu, non pour juger le monde, mais pour sauver le monde. Celui qui me rejette et qui ne reçoit pas mes paroles a son juge ; la parole que j'ai annoncée, c'est elle qui le jugera au dernier jour... » Jean 12:47-48. Ainsi, excepté en ce qui concerne le Jugement dernier, ni le Père, ni le Fils ne juge une vie ici-bas, quand, à un certain moment de la vie de cette âme, le Seigneur la sait en l'état de se laisser éclairer, et de se repentir par l'Esprit-Saint.

En fait, c'est le croyant que l'Écriture exhorte à « se juger lui-même ». Et cela, non seulement concernant le discernement sur lui-même que requiert le pain et le vin de la cène, mais avec tout ce qui se rapporte à sa vie spirituelle : « Si nous nous jugeons nous-mêmes, dit-elle, nous ne serions pas

jugés. Mais quand nous sommes jugés, nous sommes châtiés par le Seigneur, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde... » I Cor 11:31-32. La Puissance de cette vérité nous donne la force de ne pas juger autrui avant soi-même. Car nous apprenons qu'en nous jugeant nous-mêmes, la « correction du Seigneur » nous préserve de la « condamnation avec le monde ». L'Ecriture déclare : « Nos pères nous châtiaient pour peu de jours, comme ils le trouvaient bon ; mais Dieu nous châtie pour notre bien, afin que nous participions à sa sainteté. Il est vrai que tout châtiment semble d'abord un sujet tristesse, et non de joie ; mais il produit plus tard pour ceux qui ont été ainsi exercés un fruit paisible de justice... » Hébr 12:10-11. Or, seule la confiance dans le but fixé par la Volonté de Dieu, quelles que soient les épreuves par lesquelles il nous faut atteindre ce but, peut transformer ce sujet de tristesse en un sujet de reconnaissance. Car il vaut mieux être « châtié » que « condamné ».

Il est frappant de réaliser que celui qui critique et juge ses frères remplit, sans s'en douter, le même rôle que le diable, dont la fonction principale est d'accuser les enfants de Dieu. L'Ecriture le révélant comme étant « l'accusateur de nos frères... » Apo 12:10, nous découvrons par-là d'où vient l'esprit de jugement, qui anime celui qui agit pareillement. Le Psalmiste, au sujet de ceux qui le haïssaient sans cause, s'écria : « Tandis que je les aime, ils sont mes adversaires ; mais moi, je recours à la prière. Ils me rendent le mal pour le bien, et de la haine pour mon amour. Place-le sous l'autorité d'un méchant, et qu'un accusateur (littéralement : un Satan) se tienne à sa droite... ! » Ps 109:4-6. Car il n'est pas pire malédiction sur un être humain que celle d'être l'objet d'accusations constantes, par autrui ou par sa propre conscience. L'esprit de jugement, qui est un esprit de méchanceté et de désunion, ne peut donc être qu'en totale opposition avec l'Esprit-Saint qui est un Esprit de Grâce et d'Union. Car, en dissolvant, par le soupçon, ce qui scelle intérieurement les rachetés entre eux, l'esprit de jugement disloque et détruit la communion fraternelle.

Chaque fois que nous jugeons, nous jetons une pierre, et chaque fois que nous jetons une pierre, nous la retirons de notre propre édifice, c'est-à-dire, de notre vie intérieure même. Ainsi, celui qui juge et critique se ruine de l'intérieur ; il détruit peu à peu, mais sûrement sa vie spirituelle, et donc sa compassion ; et le plus grave, c'est qu'il ne s'en aperçoit pas. Ceci explique pourquoi il n'est pas possible de trouver de l'aide spirituelle auprès d'un croyant qui juge, parce qu'il n'a plus de force spirituelle pour porter ses frères, même si, s'abusant lui-même, il se croit fort. Ne voulant pas s'occuper de ses frères en la foi, il ne s'occupe alors que de ce qui le concerne, le résultat en est une décroissance spirituelle.

Que pense donc de lui-même l'homme qui juge ? Il pense être la norme à partir de laquelle il évalue les autres, il se prend pour le modèle auquel on doit se référer. L'apôtre Paul décrit parfaitement une telle attitude, en disant : « Nous n'osons pas nous égarer ou nous comparer à quelques-uns de ceux qui se recommandent eux-mêmes. Mais, en se mesurant à leur propre mesure et en se comparant à eux-mêmes, ils manquent d'intelligence... » II Cor 10:12. L'homme qui juge, en effet, ne peut mesurer ou comparer les autres qu'avec lui-même, car s'il prend Jésus pour Exemple, il ne peut que constater sa propre imperfection, même si, en étant imparfait, il se considérera toujours plus parfait que tous ceux qui l'entourent.

Ainsi, l'injonction du Seigneur : « Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés... », nous fait, ô combien, réaliser le poids d'or de ces Paroles de Jésus, et le fruit abondant et éternel que produit leur application dans nos vies. « C'est pourquoi, écrit l'apôtre aux Corinthiens, ne jugez de rien avant le temps, jusqu'à ce que vienne le Seigneur, qui mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres, et qui manifestera les desseins des cœurs. Alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui sera due... » I Cor 4:5. C'est de ces paroles mêmes que nous recevons la force et la sagesse pour les appliquer à l'égard de nos frères. Car la compassion, selon l'Esprit, découle de ce que l'on a pris conscience que la Patience dont Dieu use envers autrui, est la même que celle dont Il use envers nous, et qu'elle préserve notre vie intérieure comme elle garantit notre « union d'esprit » dans la communion fraternelle.